

BORDEREAU D'ENVOI

GROUPEMENT
 de l'
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ
 Brigade des
 P.V. N° 1.088/17/11 / 19.77

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

77305761
 15 nov. 1977

OBJET DE LA PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Observation par deux personnes d'un objet volant non
 identifié, le 15 Novembre 1977 à 06 heures 45 à
 et à ().

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE ADMINISTRATIVE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-Verbal de Synthèse.
2	- Procès-Verbal d'audition de témoin Melle
3	- Procès-Verbal d'audition de témoin Madame
4	- Article de presse locale.
← Total des Pièces : QUATRE	

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	2	M. LE Préfet du Département de l' à.....
	1	M. le Procureur de la République à.....
	1	M. le Général Cdt. la 2ème R.A. à.....
	2	M. le Ministre de la Défense-Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire à.....
	1	M. le Général Cdt Régional de la Gendarmerie de la 2ème Région Militaire à.....
	1	M. le Général, Cdt la 23 ^o Division Militaire à
	1	M. le Colonel, Cdt la Circonscription Régionale de Gendarmerie de à.....
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE	

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
 L'Adjudant-chef
 commandant la brigade.
 DATE, SIGNATURE, CACHET

Le 28 Décembre 1977



D.M.

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

1. de 1'

COMPAGNIE OU ESCADRON

des

UNITÉ

Brigade des

PROCÈS VERBAL N° 1.088/17/11 / 1977

PROCÈS-VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

-----0-----

-o SYNTHÈSE o-

PIÈCE N° 1

MAIRIE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

ANALYSE - RÉFÉRENCE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS : Observation d'un objet volant non identifié.

REFERENCE : Circulaire Ministérielle N° 32.600 MA/Gend.T. du 02 Août 1968.

NOUS SOUSSIGNÉS 1

Adjutant-chef, officier de police judiciaire, et

Adjutant, officier de police judiciaire, de la brigade ()

VULES ARTICLES 16 à 19 et 75 à 78 du Code de procédure pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE ^{HEURE(S)} **J** **di**, dix sept Novembre Mil neuf cent soixante dix-sept, à dix heures, au cours d'un service de surveillance générale, nous trouvant à (), nous apprenons par la rumeur publique qu'une jeune fille, mademoiselle (), demeurant au (), commune de () aurait aperçu le 15 Novembre 1977 vers 6 heures 45, en se rendant à son travail, un objet volant non identifié.

--- Au compte rendu de ce fait, nous nous rendons immédiatement au () où l'intéressée est employée en qualité de serveuse de restaurant. Nous l'interpellons sur le fait et elle nous confirme verbalement ce qui nous a été rapporté. Nous l'invitons à se présenter au bureau de notre brigade après son travail, pour procéder à son audition sur ce qu'elle a observé le mardi 15 Novembre 1977 alors qu'elle circulait à cyclomoteur sur le chemin départemental N° à ().

ETAT DES LIEUX : Lors de l'observation de l'apparition du phénomène décrit par mademoiselle (), celle-ci se trouvait sur le chemin départemental N° au point kilométrique (), à 500 mètres environ du carrefour formé par la Route Nationale N° et de chemin départemental N° , sur le territoire de la commune de () petite agglomération rurale comprenant 176 habitants. Ce lieu est isolé et totalement dépourvu d'habitations et d'arbres dans un rayon de 500 mètres environ. Cet endroit se situe dans un environnement de champs cultivés et constitue une plaine située entre les communes de () et ().

CONSTATATIONS : Le mardi 17 Novembre 1977 dans l'après-midi, nous nous sommes rendus sur les lieux mais malgré de multiples recherches, nous n'avons découvert aucune trace ni le moindre indice sur le passage de l'objet volant non identifié signalé, par le témoin mademoiselle ().

ENQUETE : Au cours de l'enquête et des recherches effectuées dans les communes de () et (), au cours de nos différents services, nous n'avons découvert aucune autre personne, autre que mademoiselle () et madame (), demeurant à (), ayant été témoin du phénomène signalé.

--- Le 23 Novembre 1977 à 16 heures, nous procédons à l'audition de mademoiselle (). (Pièce n° 2 de la procédure).

--- Le 23 Novembre 1977 à 15 heures 30, à (), nous procédons à l'audition

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	- Monsieur le Préfet du Département de 1' à.....	DATE DE CLOTURE	LE 28 Décembre 1977	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ L'Adjutant-chef	
	<input type="checkbox"/> 1	- Monsieur le Procureur de la République à.....				
	<input type="checkbox"/> 1	- Monsieur le Général, commandant la 2ème Région Aérienne à.....	SIGNATURE (S)			SIGNATURE ET CACHET
	<input type="checkbox"/>	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. de Groupement.				

de madame , , épouse .(Pièce N° 3 de la procédure).-----

CONCLUSIONS : De l'enquête effectuée il ressort qu'un objet volant non identifié a été observé le mardi 15 Novembre 1977 par deux témoins vers 06 heures 45 à et à , dans le ciel au-dessus de la région (), mais aucune preuve de ces observations n'a pu être réunie.-----

RENSEIGNEMENTS DIVERS : Par message N° 251/M. du 17 Novembre 1977, nous avons rendu compte des faits à notre commandant de Compagnie ().-----

PIECE JOINTE : Nous joignons au présent procès-verbal, un article de presse locale parût le vendredi 18 Novembre 1977 dans l'hebdomadaire " " journal d'informations locales publié pour la région , qui relate l'observation faite par mademoiselle , .-----

DESTINATAIRES : (Suite)

- 2 - Monsieur le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Sous-Direction Emploi, Planification, Organisation, Bureau Emploi. Renseignements, N° à.....
- 1 - Monsieur le Général, commandant régional de la Gendarmerie Nationale de la 2ème Région Militaire à.....
- 1 - Monsieur le Général, commandant la 23ème Division Militaire à
- 1 - Monsieur le Colonel, commandant la Circonscription Régionale de Gendarmerie de à.....
- 1 - AUX ARCHIVES.....

-----o000o000o-----

GENDARMERIE NATIONALE		RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	
GROUPEMENT de 1'		PROCÈS-VERBAL D'AUDITION <u>DE TMOIN</u>	
COMPAGNIE OU ESCADRON des			
UNITÉ Brigade des			
P.V N°1.088 / 1977		CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
PERSONNE ENTENDUE		▶ Mademoiselle ◀	
RÉFÉRENCES			

CE JOUR **Mercredi, vingt-trois Novembre Mil neuf cent soixante dix-sept,**-----
 NOUS SOUSSIGNÉ(S), **, Adjudant, officier de police judiciaire, agissant**
en cette qualité,-----

VU LES ARTICLES **16 à 29 et 75 à 78** ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

--- Vu l'enquête ouverte sur l'observation d'un objet volant non identifié,-----

--- Nous trouvant (), faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée qui, entendue séparément, nous déclare à seize heures :-----

" --- Je me nomme , née le AUX
 " (), j'exerce la profession de serveuse de restaurant et je
 " suis domiciliée au commune de
 " (). Je suis le témoin.-----

" --- Le mardi, 15 Novembre 1977, vers 06 heures 45, je circulais à cyclomoteur sur le chemin départemental n° pour me rendre à mon travail . Il faisait encore nuit mais le ciel était dégagé et l'on voyait des étoiles, il n'y avait pas de lune. J'étais seule sur la route, il n'y avait aucune circulation.-----

" --- Alors que je me trouvais à 500 mètres environ après le carrefour de , tout à coup, j'ai aperçu juste au-dessus de moi, un engin ayant la forme d'un cigare qui ressemblait à une fusée laquelle dégageait du feu par l'arrière et qui se déplaçait très rapidement vers le , c'est-à-dire vers .-----

S.I. --- L'engin pouvait-être à une hauteur de 50 mètres environ. Il se déplaçait rapidement, même très vite du vers le et en ligne droite. Le moteur de ma mobylette s'est arrêté, j'ai eu très peur mais je n'ai pas quitté l'engin des yeux.-----

" --- Quelques instants après, j'ai vu l'engin volant éclater dans une gerbe d'étincelles qui ressemblaient à des étoiles et qui retombaient vers le sol mais elles sont disparues avant d'arriver à terre? Puis, de cet objet il est sorti une boule de couleur orangée qui a poursuivi la même direction que l'engin avant l'éclatement pendant un ou deux kilomètres environ puis, je n'ai plus rien vu.-----

S.I. --- L'engin ne faisait aucun bruit en se déplaçant, il émettait une couleur très vive bleue et rose puis, orangée après l'éclatement.-----

S.I. --- Lorsque j'ai aperçu l'objet qui avait la forme d'un cigare, il pouvait avoir une longueur d'un mètre cinquante mais en raison de la hauteur à laquelle il se trouvait, il devait en réalité être beaucoup plus grand. Je n'ai ressenti aucun effet avant ou pendant mon observation. A l'endroit où je me trouvais, il n'y a ni habitation, ni arbre, c'est une plaine cultivée assez grande. Il n'y avait aucun animal à proximité.

S.I. --- C'est la première fois que je vois un objet volant non identifié, j'en avais entendu parler mais je n'y croyais pas.-----

S.I. --- Je suis absolument certaine qu'il ne s'agissait pas d'un avion à

" réaction ou d'un phénomène orageux. Il s'agissait bien d'un ob-
" jet volant inconnu pour moi.-----
S.I." --- Après mon observation, j'ai pu facilement remettre en marche
" mon cyclomoteur et gagner mon lieu de travail.-----
" --- Je ne vois rien d'autre à dire sur ce fait troublant. Je
" suis en bonne santé et je suis certaine de ce que j'ai vu.-----
" --- Le 23 Novembre 1977 à 16 heures 50, lecture faite par moi de
" la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer,
" à y ajouter ou à y retrancher."-----

La personne entendue L'officier de police judiciaire.
A signé au carnet de déclarations.

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

GROUPEMENT

de

COMPAGNIE OU ESCADRON

des

UNITÉ

Brigade

PROCÈS-VERBAL

D'AUDITION

DE TÉMOIN

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V. N° 17088 / 19 77

PERSONNE
ENTENDUE

Madame

, épouse

RÉFÉRENCES

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

Vingt-trois Novembre Mil neuf cent soixante dix-sept,
 , gendarme, agent de police judiciaire à la brigade
 , département de l'

VU LES ARTICLES

20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

--- Vu l'enquête ouverte sur l'observation d'un objet volant non identi-
 fié,

--- Nous trouvant à (), faisons comparaître devant nous, la
 personne ci-après nommée qui, entendue séparément, nous déclare à quin-
 ze heures trente minutes :

" --- Je me nomme épouse née le
 " à (). J'exerce la profession d'ouvrière d'usine et je
 " suis domiciliée à (). Je suis le témoin.
 " --- Le mardi 15 Novembre 1977, vers 6 heures 45, je sortais de mon do-
 " micile et je marchais sur le trottoir devant chez moi lorsque j'ai a-
 " perçu le phénomène suivant :

" --- Au-dessus (), sur ma gauche, j'ai vu une
 " traînée lumineuse longue de 15 mètres et large d'un mètre environ à une
 " hauteur que je n'ai pu évaluer. Cette traînée était de couleur rose et
 " bleue à la base et verte en hauteur. A la base de cette traînée, il y
 " avait une cinquantaine de clignotants en forme d'étoile.
 " --- Ce phénomène a duré trois ou quatre secondes et la traînée allait
 " très vite. Je n'ai vu aucun objet ni distingué aucune forme à l'excep-
 " tion de la traînée lumineuse.
 " --- Il faisait nuit mais le ciel était bien dégagé et étoilé. Il ne
 " pleuvait pas, il n'y avait aucun nuage. Je n'ai ressenti aucune crain-
 " te ni peur. C'est la première fois que je suis témoin d'un tel fait. --
 " --- Cette traînée lumineuse n'avait aucune direction, elle montait en
 " diagonale vers le ciel.
 " --- Je suis actuellement en bonne santé et je suis formelle sur ce que
 " j'ai vu.
 " --- Je ne puis rien vous dire d'autre.
 " --- Le 23 Novembre 1977 à 15 heures 55 minutes, lecture faite par moi
 " de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à
 " y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue L'agent de police judiciaire.
 A signé au carnet de déclarations.

UN O.V.N.I DANS LE CIEL DU ?



montre l'endroit où elle a vu le mystérieux engin

L'Aventure qui est arrivée à une jeune fille de ans habitant commune de mardi matin est extraordinaire.

L'accent de sincérité avec lequel elle nous l'a racontée ne nous permet pas de douter de la véracité de ses dires bien que les faits peuvent paraître plus que surprenants.

Qu'a vu ce mardi 15 Novembre à 6 h.45 alors qu'elle circulait à mobylette sur le CD venant de pour se rendre aux à son travail au

« Il faisait encore nuit noire. Brusquement dans le ciel, je vois quelque-chose qui ressemble à une fusée, très longue, derrière une forte lumière bleue et rose. J'ai crié, j'avais très peur, la route était toute éclairée. Je me suis arrêtée clouée au sol. Puis un bruit sourd comme un coup de tonnerre, un éclatement, se fit entendre et j'ai vu des grappes d'étoiles très brillantes comme un feu d'artifice. La « fusée » est disparue puis réapparue beaucoup plus ronde, puis s'est éloignée dans le ciel en direction de. Cela a duré peut-être 10 secondes. Seule sur cette route j'ai eu très peur... je n'osais plus avancer, j'ai mis une heure pour venir jusqu'aux

Avant je ne croyais pas aux O.V.N.I et je me disais, si je vois un de ces objets, je m'approcherai. Mais ce n'est pas vrai, on ne peut pas, la peur vous paralyse »

Dans le champ survolé par l'engin aucune trace quelconque, d'un phénomène anormal. Il serait intéressant de savoir si d'autres personnes dans la région ont également été témoins de l'étrange apparition.

En tout cas un élément de plus à verser au dossier des objets volants non identifiés, auquel on affecte de ne pas croire officiellement tout en leur accordant une attention et des recherches qui démentent cette apparente incrédulité.

Comme dit un vieil adage « Il n'y a pas de fumée sans feu »